



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE COORDINATION
SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE
RELATIF A LA RENOVATION DU CENTRE DE
CULTUREL ET SPORTIF GEORGES POMPIDOU**

**DÉCISION N° DM-22-260
EN DATE DU 13 JUILLET 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-206490 en date du 2 juin 2020 déléguant Monsieur Robin LOUVIGNE, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives au cadre de vie, à la propreté et aux mobilités.

VU le projet de la ville de Vincennes de rénover le centre culturel et sportif Georges Pompidou située au 142 rue de Fontenay à Vincennes pour lequel il est nécessaire de désigner un coordinateur SPS.

CONSIDÉRANT l'offre de la société APAVE dont le siège social est situé 17, rue Salneuve 75017 Paris, qui est la plus avantageuse pour le lot n°2_SPS

D É C I D E

DE SIGNER un contrat avec la société APAVE représentée par Monsieur Giard François, Chef d'Agence Ile de France Sud Est, dument habilité à signer le contrat.

Le présent marché est d'un montant de 18 696 € HT.

DE FAIRE FACE, à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitres et articles correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé du cadre de vie, de la
propreté et des mobilités,

Signé

Robin LOUVIGNÉ

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20220713-lmc1H9937H1-AR Date de réception en Préfecture : 13/07/2022 Date de Publication : 13/07/2022
